

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) OPERATEUR



Durée : 1 JOUR (7H00).

Participants

10 pers maxi

Public concerné :

Personnel conducteur d'engins de chantier, des plateformes élévatoires, des chariots automoteurs de manutention, des camions aspirateurs, des engins de travaux sans tranchées ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT.

Pré-requis

Aucun

Méthodes et Moyens

Grâce à de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, technicien expérimenté dans le domaine AIPR et la formation pour adultes, amène les stagiaires à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

Moyens de suivi

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

Validation des acquis

- QCM AIPR réalisé sur support informatique (1 ticket par candidat) sur la plateforme du MEEM.
- Remise d'une attestation de formation valable 5 ans et d'une attestation de réussite ou d'échec à l'examen de l'AIPR.
- Prévenir au retour de la commande, en cas de besoin d'accompagnement à la lecture.

Lieu de la formation

Au sein des agences FOSEC

Accessibilité Handicapé

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

Tarif

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Arrêté du 22 décembre 2015 : précise les modalités d'application de l'arrêté du 15 février 2012 modifié relatif à la mise en œuvre de la réforme anti-endommagement. Il encadre l'examen par QCM permettant aux personnes intervenant sous la direction des responsables de projet de travaux et des exécutants de travaux d'obtenir en premier lieu une attestation de compétence délivrée par un centre d'examen agréé par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la MER (MEEM).

OBJECTIFS :

- Connaître et maîtriser la réglementation DT-DICT.
- Comprendre les enjeux de la réforme DT-DICT, repérer les acteurs concernés et savoir retrouver les obligations du guide technique et des fiches techniques.
- Analyser les exigences de l'examen AIPR OPERATEUR.

PROGRAMME :

- LES ENJEUX DE LA REFORME
 - * Comprendre les enjeux
 - * Prendre connaissance de la situation
- IDENTIFIER LES DIFFERENTS ACTEURS
 - * Le Responsable de projet
 - * Le maître d'ouvrage
 - * Le maître d'œuvre...
- COMPRENDRE LES OBLIGATIONS
 - * Le guide technique
 - * Les fiches techniques
- LES DIFFERENTS TYPES DE RESEAUX
 - * Les plans, les affleurants
 - * Les principes de détection de réseaux
 - * Les règles de sécurité
 - * Les recours à l'arrêt de chantier
- L'APPROCHE DES RESEAUX
 - * Le fuseau technique de recherche et le terrassement
 - * Les différents réseaux
 - * La règle des 4 A
 - * Les sanctions
 - * Les conséquences si endommagement